

**Programme de bourse d'excellence de cheminement du CReSP**  
**Bourse de démarrage pour les étudiants en 1<sup>e</sup> année de doctorat**

Le Centre de recherche en santé publique (CReSP) offre des bourses de démarrage au doctorat aux étudiants de ses membres chercheurs réguliers, d'une durée d'un an, en vue de favoriser le cheminement dans la scolarité ainsi que la soumission, par les étudiants boursiers, de demandes de bourses à des organismes subventionnaires majeurs. Le budget alloué à ce programme autorise l'octroi d'au moins trois bourses de 15 000\$ pour le concours automne-hiver 2020.

<b>Concours Automne-Hiver 2020</b>	
<b>Dépôt du dossier</b>	1 <sup>er</sup> février 2021
<b>Annonce des résultats</b>	1 <sup>er</sup> mars 2021
<b>Début de la bourse</b>	Mai 2021, septembre 2021, janvier 2022 (1 <sup>er</sup> versement)

**Durée de la bourse :** Un an, non renouvelable. La bourse sera versée en deux parties, avec un premier versement correspondant à la date d'entrée au doctorat (mai 2021, septembre 2021 ou janvier 2022). Le deuxième versement sera conditionnel au dépôt d'une ou de plusieurs demandes de bourses à des concours d'organismes subventionnaires majeurs dans l'année suivant l'admission au programme de doctorat.

**Conditions d'admissibilité (étudiants de 1<sup>e</sup> année) :**

1. Débuter un programme de doctorat en mai 2021, septembre 2021 ou janvier 2022. L'octroi de la bourse est conditionnel à l'acceptation de la candidature et à l'inscription de l'étudiant à temps plein dans un programme régulier.
2. Réaliser un projet de recherche sous la direction d'un membre chercheur régulier du CReSP et qui s'inscrit dans la programmation scientifique du Centre (voir la liste des chercheurs à la fin du document) et être inscrit en tant qu'étudiant au CReSP.
3. S'engager à soumettre et à faire la preuve de la soumission d'une ou de plusieurs demandes de bourse doctorale aux prochains concours des organismes subventionnaires majeurs.
4. S'engager à participer aux activités scientifiques du CReSP (séminaires, conférences, ateliers).
5. Ne pas recevoir d'autre(s) bourse (s) qui, combinée avec la bourse de recrutement du CReSP, dépasserait le plafond de 25 000\$.

**Documents à présenter :**

1. Une **lettre de motivation** (max. deux pages) indiquant votre cheminement universitaire, vos perspectives de carrière, et comment vos préoccupations de recherche sont reliées aux domaines de recherche du CReSP;

2. Un **résumé de votre projet de recherche** (max. deux pages : problématique, hypothèses et objectifs de recherche; méthodes et analyses; faisabilité; contribution à l'avancement des connaissances; bibliographie succincte);
3. Un **curriculum vitae** comprenant : études et diplômes obtenus, bourses (précisez la durée et le montant des bourses obtenues), distinctions et prix obtenus, publications, communications et expérience de recherche;
4. Les **relevés de notes officiels pour vos études universitaires**. Tout document soumis dans une langue autre que le français ou l'anglais doit être soumis avec une traduction certifiée conforme en français ou en anglais. Dans le cas de relevés de notes obtenus à l'extérieur de l'Amérique du Nord, joindre une lettre expliquant le système de notation en vigueur dans l'établissement concerné;
5. Une **lettre d'appréciation** (doit provenir de votre directeur de maîtrise; si pas possible, justifier et joindre une autre lettre de référence);
6. Une **lettre d'appui d'un chercheur régulier du CReSP** qui accepte de vous superviser, dans laquelle il précise comment votre projet s'intègre à son programme de recherche. Dans le cas où votre directeur de doctorat était également votre directeur de maîtrise, joindre une lettre d'appréciation d'un autre chercheur connaissant vos travaux;
7. Une **copie de la demande d'admission au programme de doctorat** si disponible au moment du dépôt du dossier de candidature.

#### **Critères de sélection :**

Les bourses seront accordées au mérite selon le dossier présenté. Dans son appréciation, le comité utilise les critères suivants :

- Excellence du dossier (expérience pertinente au projet doctoral, qualité du dossier académique, bourses, publications, communications scientifiques, lettres de recommandation)
- Qualité et intérêt scientifique du projet en regard des thématiques de recherche du CReSP.

#### **Notes :**

- Le CReSP donnera uniquement des bourses si les demandes répondent aux normes d'excellence de ce concours.
- Le CReSP n'offre pas de bourses de maîtrise. Les étudiants en provenance de programmes de baccalauréat autorisant le passage direct baccalauréat-doctorat peuvent déposer leur candidature.
- L'octroi des bourses est conditionnel à la disponibilité des budgets.
- Les bourses seront réservées aux boursiers pour une période d'un (1) an.
- Les demandes ne respectant pas les critères énoncés dans cet avis de concours ne seront pas étudiées.

- Les demandes peuvent être présentées en français ou en anglais. Tout document soumis dans une langue autre que le français ou l'anglais doit être accompagné d'une traduction certifiée conforme en français ou en anglais.
- En acceptant la bourse, l'étudiant s'engage à mentionner l'appui financier du CReSP dans toute publication ou présentation découlant de son projet de recherche doctoral.
- La bourse est ouverte à tous les étudiants du CReSP, incluant les étudiants internationaux.

**Pour information :** [vanessa.simic.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:vanessa.simic.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)

**Dépôt de la demande :** Tout le dossier, y compris les pièces annexées, doit être assemblé en un seul fichier PDF dans l'ordre précisé à la rubrique « Documents à présenter ». Les demandes doivent être envoyées par courriel au CReSP, en indiquant en objet « Bourse de recrutement » à : [vanessa.simic.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:vanessa.simic.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca).

Les lettres d'appréciation et d'appui peuvent être transmises dans un courriel séparé, à l'adresse suivante : [vanessa.simic.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:vanessa.simic.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca).

**Liste des chercheurs du CReSP, par axe :**

**Axe 1 : Environnement, milieu de vie et santé**

Ariane Adam-Poupart – Marc Amyot – Nancy Beauregard – Michèle Bouchard – Maximilien Debia – Véronique Dupéré – Jean-Sébastien Fallu – Olivier Ferlatte – Katherine Frohlich – Sami Haddad – Michel Janosz – Alain Marchand – Geneviève Mercille – Bouchra Nasri – André-Anne Parent – Louise Potvin – Annie Pullen-Sansfaçon – Sébastien Sauvé – Audrey Smargiassi – Marc-André Verner – Ludwig Vinches – Joseph Zayed

**Axe 2 : Systèmes de soins et de santé publique**

François Béland – Amélie Blanchet-Garneau – Roxane Borgès Da Silva – Delphine Bosson-Rieutort – Isabelle Brault – Nathalie De Marcellis-Warin – Carl-Ardy Dubois – Debbie Feldman – Sarah Fraser – Lara Gautier – Raphaël Godefroy – Réjean Hébert – Edward Lee – Pascale Lehoux – Sylvie Perreault – Vardit Ravitsky – Bryn Williams-Jones

**Axe 3 : Une seule santé du monde**

Cécile Aenishaenslin – Julie Arsenault – Jura Augustinavicius – Malek Batal – Hélène Carabin – Patrick Cloos – Thomas Druetz – Christopher Fernandez Prada – Alain Gagnon – Béatrice Godard – Barthélémy Kuaté Defo – Patrick Leighton – Jean-Claude Moubarac – Nicholas Hume Ogden – André Ravel – Erin Rees – Lucie Richard – Christine Zarowsky – Kate Zinszer

Le CReSP est issu d'un partenariat